



Réunion publique : implantation d'une clinique à Aubergenville

Réunion publique et clôture de concertation



Conformément aux modalités d'information et d'expression approuvées par le Conseil Communautaire dans sa délibération du 16 décembre 2021 pour la concertation préalable à la déclaration de projet d'intérêt général pour l'implantation d'une clinique à Aubergenville, une réunion publique se tiendra :

Le 17 octobre 2022 à partir de 20 h à la Maison des associations, 25 rue de Quarante sous, Aubergenville

La concertation sera close le mercredi 30 novembre à minuit. Aucune contribution ne sera recevable après cette date. D'ici là, le public peut utiliser tous les moyens mis en œuvre pour contribuer au projet : formulaire d'expression sur le site internet dédié, mail, registres papier en mairie ou courrier postal.

Toutes ces modalités sont précisées sur le site dédié : construireensemble.gpseo.fr